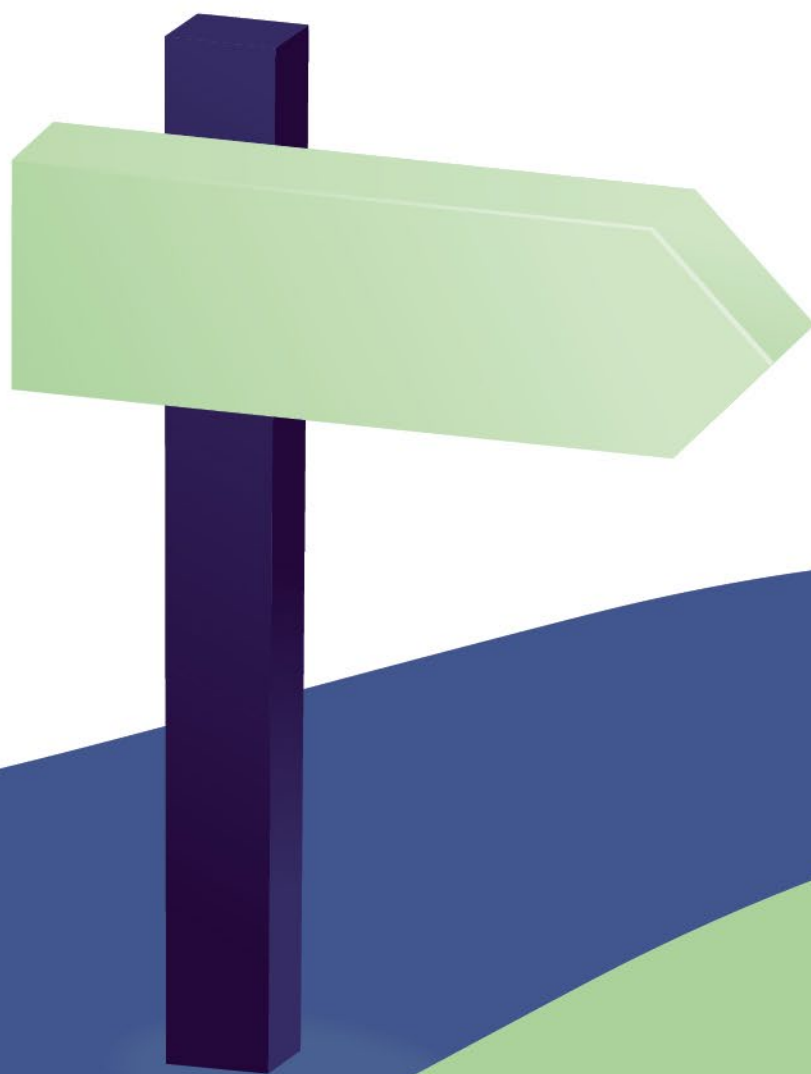


Octobre 2025

POLITIQUE

Sécurité





NOS OBJECTIFS LONG TERME

WE CARE FOR PEOPLE.
PARCE QUE NOUS PRENONS SOIN DE CHACUN,
LA SÉCURITÉ EST NOTRE PRIORITÉ

Nous sommes convaincus que :

- Chaque tâche doit être réalisée en toute sécurité
- Chacun doit pouvoir s'épanouir et rentrer chez soi sain et sauf
- Chaque blessure et chaque incident peuvent être évités
- La sécurité améliore la performance
- La sécurité est un engagement collectif qui commence par une appropriation individuelle
- La sécurité repose sur des données transparentes et factuelles

NOUS AGISSONS POUR PROTÉGER
LES PERSONNES DE TOUTE BLESSURE

Du Comité Exécutif à chaque membre des équipes, sur site comme au bureau, nous avons tous un rôle à jouer pour garantir un environnement sûr et sain.

Ce document a été signé par les membres du Comité Exécutif du Groupe Eramet :

Christel BORIES	Laetitia BRUN	Virginie de CHASSEY	Charles NOUEL	Geoff STREETON	Guillaume VERCAEMER
Présidente et Directrice Générale par intérim	Directrice des Ressources Humaines	Directrice Développement Durable et Engagement d'Entreprise	Directeur des Opérations	Directeur de la Stratégie, de l'Innovation et du Business Development	Directeur Juridique Groupe

1. ENGAGEMENTS DU GROUPE ERAMET

Dans le cadre de sa Politique Sécurité, le groupe Eramet s'engage à :

COMEX et CODIR

- **Encourager, reconnaître et soutenir** activement l'implication de tous les employés dans l'amélioration des performances et de la culture sécurité.
- **Allouer** des fonds et moyens en conséquence pour soutenir les efforts de sécurité.
- **Appliquer** des mesures disciplinaires, au minimum conformes aux normes applicables, aux personnes qui choisissent de ne pas respecter nos règles et politiques en matière de sécurité.
- **Faire preuve** d'exemplarité, de vigilance et de réactivité face aux risques susceptibles d'apparaître.

Chaque employé, sous-traitant et partenaire présent sur un site Eramet doit :

- **Connaître et respecter** les règles de sécurité et les comportements qui sauvent des vies.
- **Rester** vigilant et inspirer la sécurité autour de soi.
- **Identifier et gérer** les risques de manière proactive.
- **Interrompre** toute activité dangereuse.
- **Encourager et soutenir** les initiatives de sécurité et les comportements sûrs.
- **Signaler** immédiatement tout risque, incident ou accident.

Nos leaders montrent l'exemple en :

- **Donnant des consignes claires** afin que les équipes comprennent pleinement et respectent les attentes en matière de sécurité.
- **Encourageant et renforçant** les comportements sûrs à tous les niveaux.
- **Anticipant les tâches et les situations dangereuses** pour prévenir les risques.
- **Organisant le travail** en intégrant la sécurité à chaque étape.
- **Agissant sans hésiter et arrêtant le travail** lorsque la sécurité est menacée.

2. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

La **Direction Sécurité et Prévention du Groupe** définit et met à jour cette politique pour qu'elle reste alignée sur les évolutions internes et externes. Elle s'assure que la politique se traduise par **des objectifs concrets** et **un plan d'amélioration de la sécurité** pour le Groupe et chaque site.

Cependant, la **sécurité dépend surtout des managers opérationnels**, qui doivent **montrer l'exemple** et **intégrer la sécurité dans toutes leurs décisions et actions** au quotidien.

Afin de déployer sa Politique Sécurité, Eramet met en œuvre les moyens suivants :

1. Responsabilité claire en matière de sécurité

- Les rôles et responsabilités en matière de sécurité sont clairement définis à tous les niveaux.
- Les managers opérationnels sont responsables de l'intégration de la sécurité dans les priorités opérationnelles et de l'atteinte des objectifs sécurité relevant de leur périmètre.

2. Leadership et engagement quotidien

- Les managers opérationnels doivent montrer l'exemple, mener des interactions régulières sur la sécurité et veiller à ce que la sécurité soit intégrée à toutes les décisions opérationnelles.
- La performance sécurité est considérée comme un indicateur clé de leadership, au même titre que la production et les coûts.

3. Soutien et autorité dédiés

- Chaque site désigne un Responsable Sécurité, chargé de conseiller et d'accompagner la direction du site.
- Le Responsable Sécurité dispose de l'autorité nécessaire pour faire appliquer les règles, mais les managers opérationnels demeurent responsables du respect et de l'amélioration continue de la sécurité.

4. Approche fondée sur les risques

- Les risques sont identifiés et classés selon leur criticité. Des mesures de maîtrise sont mises en œuvre pour les éliminer ou les réduire à un niveau acceptable.
- Les tâches routinières suivent des instructions de travail intégrant les risques identifiés. Les tâches critiques dépourvues d'instructions nécessitent un permis de travail.

5. Conformité aux standards du Groupe

- Les activités critiques respectent les Exigences Sécurité Essentielles et les Standards Sécurité du Groupe.
- Les prestations et activités des sous-traitants font l'objet d'un Plan de Sécurité spécifique, et les managers opérationnels veillent à sa bonne application par un suivi actif.

6. Suivi de la performance

- Des objectifs quantifiés et des tableaux de bord permettent de suivre les indicateurs pertinents en matière de sécurité.
- Les managers opérationnels les analysent régulièrement et mettent en œuvre les actions correctives nécessaires.

7. Intégration dans la gouvernance

- Le respect des principes et règles de sécurité est intégré aux processus de suivi, d'inspection et d'audit.
- Les managers opérationnels participent activement aux audits et assument la mise en œuvre des actions correctives.

Axe clé d'amélioration : les managers opérationnels comme leaders sécurité

- La sécurité ne se délègue pas : elle **est portée par les managers opérationnels**.
- Leur rôle est de favoriser **une culture sécurité proactive**, d'utiliser efficacement les ressources et de faire de la sécurité un élément non négociable de l'excellence opérationnelle.